



**Compte rendu du Comité Directeur
du samedi 16 février 2019**

Les membres du Comité Directeur de l'association FRANCE IRISH COB se sont réunis le samedi 16 février 2019 à 18h30 à Laburgade (46).

Sont présents : (8)

BINETTI Sandrine
CARRASCO Thomas
BERNARD Peggy
RICHARD Eloïse

VAN DE HEL Xavier
DRUILHET Emmanuelle
BOUSQUET Laure
RENARD Céline

Sont absents et non représentés (3)

PFIISTER Marie-Eva
YONGER Jean-Luc
URBAIN Valérie

Tous les membres présents approuvent le vote à main levée.
- Sandrine BINETTI est désignée présidente de séance à l'unanimité.
- BOUSQUET Laure est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Renouvellement du bureau

Election du bureau. Est candidat au poste de :

PRESIDENTE	BINETTI Sandrine	8 voix
VICE-PRESIDENT	CARRASCO Thomas	8 voix
VICE-PRESIDENTE	BERNARD Peggy	8 voix
TRESORIERE	RENARD Céline	8 voix
TRESORIERE ADJOINTE	PFIISTER Marie-Eva	8 voix
SECRETARE	URBAIN Valérie	8 voix
SECRETARE ADJOINTE	RICHARD Eloïse	8 voix

Répartition des tâches à l'unanimité (8 votes pour) :

Il faut absolument que les tâches soient définies afin que chacun sache à qui s'adresser en cas de besoin et d'infos.

Xavier se propose pour être référent informatique, de gérer le site et de voir comment on peut mettre en place les inscriptions aux concours sur internet ainsi que les adhésions en ligne.

Thomas conserve les relations FFE, l'organisation du national de race et est juge de race.

Peggy conserve l'organisation des salons aidée de Jean-Luc. Du fait de l'adhésion à la fédération, le travail sur les salons va grandement être simplifié.

Eloïse réponds aux questions sur tous les supports. Sandrine doit mettre son adresse mail sur le nouveau site afin qu'Eloïse reçoive directement les demandes / ferme la page FB des adhérents FIC qui fait double emploi

Emmanuelle s'occupe de diffuser les informations sur tous les supports (site, page FB, groupe FIC FB...), des affiches concours, de la création d'un compte Instagram.

Céline reprend toute la trésorerie, l'établissement des factures et s'occupe de changer de banque (le crédit mutuel n'est pas pratique car délocalisé donc souci de dépôt des chèques et donne de moins en moins de lots) et gère les inscriptions aux concours.

Marie-Eva s'occupe du forum interne. Un archivage sera fait courant mars afin de minimiser les catégories pour ce soit plus simple à suivre. Les nouveaux membres auront aussi un accès. Les démissionnaires n'auront plus accès au forum interne au cd. Carla, plus au cd mais toujours adhérente, se propose de conserver les adhésions et les licences, elle se mettra en lien avec Céline afin de savoir comment elles s'organisent pour les transferts des chèques et infos.

Sandrine gère les naissances, les relations HSI, IFC (La mise en place de la passation de tout l'administratif au Sire va prendre énormément de temps cette année) et l'organisation des ITI.

La déclaration des nouveaux dirigeants de l'association sera déposée à la Préfecture. Une assemblée générale exceptionnelle sera organisée le jour du National afin de changer l'adresse du siège. Une adresse administrative est votée en attendant : Chez Sandrine BINETTI, Petit Peyre, Route de Cahors, 46230 LABURGADE

2. Concours Régionaux

Il est décidé de reproduire l'expérience de 2018 en organisant plusieurs concours régionaux, avec le même fonctionnement.

Des cartes ont été mises en ligne afin de mieux répartir les lieux d'ITI en fonction des demandes. Tout le monde peut trouver des lieux, la priorité étant de trouver des lieux pouvant accueillir des chevaux, avec une carrière ou mieux un manège, quelques box ou paddocks. FIC se charge de tout ce qui est voyage, logement. Un référent par lieu sera désigné pour le contact local avec le site.

Les discussions à ce propos se poursuivront sur le forum de l'asso, avec notamment l'idée envisagée d'accepter une ITI chez un éleveur / ITI itinérantes à domicile selon le nombre de chevaux et les localisations. Plusieurs réticences se comprennent par le fait que dans le passé il y a eu de nombreuses mauvaises expériences sur ce genre d'ITI. Un règlement sera réalisé afin d'encadrer ce genre de pratique. Comme il n'y a actuellement que 2 juges agréés en France, il est compliqué d'organiser de nombreux déplacements sur l'année.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19H35.

La présidente de séance,
Sandrine BINETTI



La secrétaire de séance,
Laure BOUSQUET

